

A Toulouse, Le 23 janvier 2023

Objet : Certification concernant les postes et les branchements HT

Interlocutrices :

Madame Marie-Gabrielle MOLLANDIN et Madame Héloïse JOACHIM
Responsable Grands Projets et Cheffe de projet photovoltaïque au sol
Mail : mgmollandin@arkolia-energies.com et hjoachim@arkolia-energies.com
Tel : 06 37 00 04 96 et 06 75 27 40 12

A l'attention de M. Lionel LAFFARGUE en charge des dossiers,

Monsieur,

Par la présente et dans le cadre de la demande de permis de construire n° PC 040 180 22 T0010, nous venons préciser quelques éléments techniques concernant les postes de transformation et le point de livraison.

Nous vous certifions que le bac de rétention de chacun des postes (se retrouvant enterré et en dessous du TN) est étanche. Les branchements se situent au-dessus du TN. En effet, nous venons déposer le poste dans une fouille de telle manière que le niveau du TN correspondent au niveau du plancher du poste ; ainsi, seul le vide technique se retrouve en dessous-du TN.

De plus, les raccordements Haute Tension répondent à la norme HN 64-s-52 qui prévoit leur insensibilité à l'environnement.

Vous trouverez ci-dessous des photos de nos chantiers précédents :



Bac de rétention d'un poste



Ainsi, l'ensemble des branchements se trouvant au dessus du TN et le bac de rétention des postes étant étanche, le risque d'inondation de caves par remontée de nappe a bien été pris en compte dans l'implantation.

Nous vous remercions pour la bonne prise en compte de ces éléments et nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'assurance de nos salutations respectueuses.

Marie-Gabrielle MOLLANDIN et Héroïse JOACHIM
Société Arkolia Energies

